

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
DE DECLASSEMENT D'UNE EMPRISE DU
DOMAINE PUBLIC ROUTIER METROPOLITAIN
SISE 106/108 AVENUE HENRY DUNANT A NICE
EN VUE DE PERMETTRE SA VENTE DANS LE
CADRE DU PROJET D'EXTENSION DU
COMMERCE "U EXPRESS"

Le **PRESIDENT DE LA METROPOLE NICE CÔTE D'AZUR** informe le public qu'il sera procédé, en exécution de l'arrêté métropolitain en date du 19 mars 2026, à une enquête publique préalable au déclassement du domaine public routier métropolitain d'une emprise de 519 m² sise 106/108 avenue Henry Dunant, à extraire au domaine public non cadastré section EZ, en vue de sa vente aux sociétés J et C et Chambellant and Co 2 pour permettre l'extension de leur magasin sous l'enseigne « U Express ».

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à :

LA MAIRIE ANNEXE DU RAY
Place Fontaine du Temple (06000) NICE

Afin que chacun puisse en prendre connaissance, tous les jours sauf samedis, dimanches et jours fériés **du mercredi 27 mai 2026 au mercredi 10 juin 2026 inclus, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi.**

En outre, Monsieur Daniel ROULETTE, désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra les observations du public, à la mairie annexe du Ray, à l'adresse précisée ci-dessus :

le mercredi 27 mai 2026, de 9h00 à 12h30

le jeudi 4 juin 2026, de 13h30 à 16h30

et le mercredi 10 juin 2026, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Toutes observations pourront être consignées sur le registre mis à la disposition du public ou adressées par écrit au commissaire enquêteur (Mairie annexe du Ray, place fontaine du temple 06000 NICE), avant la date de clôture de l'enquête, qui les joindra au registre.

Le public pourra également consulter le dossier soumis à l'enquête publique sur le site internet de la Métropole : www.nicecotedazur.org et sur le site internet de la ville : www.nice.fr